## Fenêtre en saillie et autres éléments architecturaux en porte-à-faux sans plancher intérieur, mais faisant corps avec le bâtiment principal

**196.** Le tableau suivant s'applique à une fenêtre en saillie et aux éléments architecturaux en porte-à-faux sans plancher intérieur, mais faisant corps avec le bâtiment principal ou un bâtiment agricole.

Tableau 19. Fenêtre en saillie et autres éléments architecturaux en porte-à-faux sans plancher intérieur, mais faisant corps avec le bâtiment principal

Fenêtre en saillie et autres éléments architectu principal	raux en porte-à-faux sans planche	r intérieur, mais fa	aisant corps avec le bá	itiment
	Types d'utilisation des cours	A, E (art.197)	B, C, D, E (art.198)	1
Figure 48. Saillie maximale d'une fenêtre en porte-à-faux sans plancher intérieur, mais faisant corps avec le bâtiment principal	Distance minimale d'une ligne de terrain			
	Avant (m)	-	0,6	2
	Avant secondaire (m)	-	0,6	3
	Latérale et arrière (m)	1,5	1,5	4
	Saillie maximale	A (V)		
	Cour avant et avant secondaire (m)		-	5
	Cour latérale (m)	7	-	6
	Cour arrière (m)	1	-	7
	Empiétement dans les marges minimales	Autorisé	Autorisé, mais d'au plus 1 m	8
	Dimensions			
	Largeur min / max (m)	-/-	-/-	9
	Longueur min / max (m)	-/-	-/-	10
	Hauteur maximale (m)	-	-	11

197. Pour le type d'utilisation des cours « E », les dispositions de cette colonne s'appliquent à un bâtiment principal.

198. Pour le type d'utilisation des cours « E », les dispositions de cette colonne s'appliquent à un bâtiment agricole.

